

## Numéros d'urgence à connaître

112	n° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

## Mairie

Téléphone	05.61.84.95.50
FAX	05.61.84.35.30
Courriel	mairie.bazus@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture	
Lundi mardi et jeudi	17h-19h
mercredi	10H00-12H00

## Sites « internet » utiles :

Services de l'état de la Haute-Garonne  
<http://www.haute-garonne.gouv.fr>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs  
<http://www.prim.net>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs du département  
<http://www.risques.gouv.fr/risques-majeurs/identifier-les-risques-pres-de-chez-vous/departement/31>

## L'alerte sur la commune

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :

- La municipalité  
Sonnerie des cloches (tocsin) ou par téléphone (pour les personnes très éloignées du village ou âgées de plus de 65 ans et qui en font la demande écrite à la mairie)

## Rappels pratiques

### CATASTROPHES NATURELLES

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, **à la maire**, une copie de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dès les 5 jours qui suivent le sinistre.

Pour être indemnisés, il faut que :

- les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance
- l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

### INFORMATIONS ACQUEREURS et LOCATAIRES

La loi du 30/07/03 du code de l'environnement, dans son article L125-5, oblige à informer l'acheteur ou le locataire de tout bien immobilier (bâti ou non bâti) situé en zone sismique et/ou appartenant à un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie.



## Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs

(DICRIM simplifié)

*Dernière mise à jour le 01/01/2016*

## Le Mot De Madame Le Maire

*Chers administrés,*

*La sécurité des habitants de Bazus fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.*

*Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune.*

*En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.*

*La mairie tient à votre disposition les différents documents d'informations sur les risques recensés.*

*Le DICRIM est un document que je vous invite à lire attentivement et à conserver soigneusement.*

*Attention, le DICRIM ne doit pas nous faire oublier tous les autres risques de la vie courante auxquels nous devons tous rester attentifs.*


*C'est grâce à cette vigilance que nous pourrons continuer à bien vivre ensemble.*

*Madame Le Maire, Brigitte GALY*










# Les Bons Réflexes face Aux Risques Majeurs

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité

**En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter les consignes générales suivantes :**

	AVANT	PENDANT			APRÈS
<b>TOUJOURS</b>	<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une radio portable équipée de piles</li> <li>- Une lampe de poche (piles à vérifier)</li> <li>- Une réserve d'eau potable</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1<sup>ère</sup> nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent)</li> <li>- S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (Cf. Consignes ci-contre)</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter la radio</li> <li>- Évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses</li> <li>- Se mettre à la disposition des secours</li> </ul>
		<b>Écouter la radio</b> France-Info et radios locales  Pour information sur l'évolution de la situation	<b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b>  Les enfants sont pris en charge par l'enseignant	<b>Ne pas téléphoner</b>  Pour libérer les lignes pour les secours	

Consignes spécifiques
<b>Évacuation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)</li> <li>- Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1<sup>ère</sup> nécessité</li> <li>- Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation</li> <li>- Dans tous les cas se conformer aux consignes reçues</li> </ul>
<b>Confinement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche</li> <li>- Fermer portes et fenêtres, les calfeutrer</li> <li>- Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation</li> <li>- Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou de linges humides</li> <li>- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues</li> </ul>

	<b>Glissement de terrain :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités</li> <li>- Respecter les déviations mises en place</li> <li>- Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse</li> <li>- Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé</li> <li>- Fuir latéralement</li> <li>- S'éloigner du point d'effondrement</li> </ul>		<b>Tempêtes – vent violent :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi</li> <li>- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre</li> <li>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</li> <li>- Ne pas intervenir sur une toiture</li> <li>- Respecter les déviations mises en place</li> </ul>		<b>Feux de forêts</b> AVANT : Débroussailler, entretenir les abords des habitations PENDANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement</li> <li>- Fermer les bouteilles de gaz</li> <li>- S'éloigner dos au vent</li> <li>- Respirer à travers un linge humide</li> <li>- Fermer et arroser volets, portes, fenêtres</li> </ul>
	<b>Séisme :</b> PENDANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur, s'éloigner des fenêtres</li> <li>- Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches, ...</li> <li>- Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz)</li> </ul> APRÈS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couper le gaz et l'électricité, pas de flamme</li> <li>- Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé (place...)</li> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités</li> </ul>		<b>Orage :</b> AVANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débrancher les prises de courant de tous les appareils électriques fragiles sans oublier la prise téléphonique</li> <li>- Remonter les auvents et stores</li> <li>- Fixer les volets</li> <li>- Vérifier le bon fonctionnement de vos lampes de poches</li> </ul> PENDANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'abriter sous un arbre, une toiture en tôle</li> <li>- Restez dans votre voiture</li> </ul> APRÈS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne montez pas sur les toitures et faites appel aux pompiers ou aux professionnels</li> </ul>		<b>Canicules</b> AVANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toutes personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux et s'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins</b></li> </ul> PENDANT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouiller sa peau</li> <li>- Boire environ 1.5 litres d'eau par jour</li> <li>- Manger normalement</li> <li>- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur</li> <li>- Ne pas faire d'efforts physiques intenses</li> <li>- Ne pas consommer d'alcool</li> </ul>
	<b>Grand froid :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être au contact régulier avec ses proches, notamment les voisins et amis qui sont seuls</li> <li>- Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool</li> </ul> <b>Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas obstruer les grilles de ventilation</li> </ul> <b>Si vous êtes bloqués en voiture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire tourner le moteur 10 minutes toutes les heures, entrebâiller la fenêtre pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone</li> </ul>		<b>Chutes de neiges et Verglas :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se renseigner sur l'état des routes</li> <li>- Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible</li> <li>- Protéger les canalisations contre le gel</li> <li>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</li> </ul>		<b>Risque industriel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement</li> <li>- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle</li> <li>- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche</li> <li>- Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations</li> <li>- Couper la ventilation et la climatisation</li> </ul>